



SAS Pertuis Telecom
 1093 Route d'Aix en Provence 84120
 Pertuis FRANCE
 TEL :04.90.09.10.14 / 04.90.08.51.43

FACTURE

DATE	NUMERO
04/05/2024	200029893

FACTURE DUPLICATA 1 (FAC) 1/1

EGRON JULIEN
 20 RUE DES PISTOLES
 13002 MARSEILLE

REF VENDEUR / CODECLIENT / AGENCE / REFS
BENJAMIN C / EGRONJULI / PERTUIS_TEL /

QTE	DESIGNATION	TVA	PU HT	PU TTC	REMISE	PV HT	PV TTC	
1	IPHONE 15 128GO ROSE SFR *** GARANTIE CONSTRUCTEUR 1 AN *** () RENOUELEMENT CARRE 5G UP M PRIX 210GO 5G 24M Facilité de paiement 8 € pendant 24 mois soit 192 € IMEI : 356630555200603 - ASSURANCE REFUSEE REF COMPTE :C8SAX3 N° COMMANDE :7470410510 N° APPEL : 06.59.12.43.50 *** REMISE PROMOTIONNELLE 100 € *** 032ZA5-1047558-356630555200603-100-040524	20%	367,50 €	441,00 €			367,50 €	441,00 €
1	Coque Renforcée iPhone 15 FEEL Force Case ()	20%	24,99 €	29,99 €		24,99 €	29,99 €	
1	FILM DE PROTECTION MAT LOOKPROTECT ()	20%	24,99 €	29,99 €		24,99 €	29,99 €	
1	Transfert de données de mobile à mobile SFR CLIENT PLATINE ()	20%	24,17 €	29,00 €		24,17 €	29,00 €	
1	Gestion des acomptes ()	0%	36,02 €	36,02 €		36,02 €	36,02 €	

Donnez-nous votre avis sur votre visite!
 Merci de répondre à l'enquête téléphonique ou mail que vous allez recevoir prochainement

Mode	Montant	Echéance	Références	Date		
					Total ht :441,65 € 20 %	477,67 €
REPRIS	374,00 €	04/05/2024	632ZA5-1047558-9901-000-374	04/05/2024		
					Total Tva :88,33 € 20 %	88,33€
					Total TTC	566,00 €
					Facilité paiement	-192,00 €
					MONTANT A PAYER	374,00 €
					RESTE A PAYER TTC	0,00 €

Nbr lignes 5 Nbr Impress.1 (NF525) Sign.9XZs Logiciel 3GWIN B170

04/05/2024 18:31:36

30.0.566.0



Cette facture tient compte d'une écotaxe TTC de 0.04 €

Les mobiles sont garantis 24 mois hors oxydation et casse, à l'exception des produits Apple garantis 12 mois et des batteries vendues seules garanties 6 mois.

A partir du 1er Janvier 2013, tout retard de paiement entre professionnels sera sanctionné par le versement d'une indemnité forfaitaire de 40€Pénalités réservées aux professionnels : Un taux d'intérêt d'une fois et demi le taux de l'intérêt légal sera appliqué aux sommes restant dues ,une indemnité forfaitaire de 40 €est due au créancier pour frais de recouvrement, à l'occasion de tout retard de paiement.

Les appareils électroniques, les appareils dotés d'un moteur électrique, les produits d'horlogerie, les articles d'éclairage bénéficient auprès du vendeur d'une garantie légale de conformité de deux ans à compter de leur remise au consommateur (décret n° 2021-609 du 18 mai 2021)